Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 57 (1931)
Heft: 19

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

57e année 19 septembre 1931 N° 19

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Réd.: Dr H. Demierre, ing. Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE TECHNIQUE SANITAIRE

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Aspect actuel de certains problèmes photogrammétriques* (suite et fin). — *Le chaland « Lemania »*. — Chronique. — *Entreprise du Palais des Nations. — Colloque « électrique ». — L'Union de centrales suisse d'électricité et l'Association suisse des Electriciens. — Ier Congrès international de la Nouvelle Association internationale pour l'essai des matériaux, à Zurich. — Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — Bibliographie. — *Service de placement.*

Aspect actuel de certains problèmes photogrammétriques.

(Suite et fin.) [1]

Communiqué par la maison Leupin et Schwank, à Berne.

La restitution.

Cette méthode permet de tenir compte des particularités altimétriques de la contrée à lever ; c'est ce qui la différencie du redressement. Le résultat de la restitution constitue généralement un *plan topographique* ou une *carte topographique*, indiquant le relief du terrain au moyen de courbes de niveau ou de cotes d'altitude. La restitution est également la méthode la plus indiquée lorsqu'on désire obtenir le plan exact d'un terrain plus ou moins accidenté (sans s'intéresser à l'altimétrie), ou encore lorsqu'on exige, en terrain horizontal, une identification facile de tous les détails.

La restitution exige deux photographies complémentaires du terrain à lever ; les points de vue d'où ces photographies sont prises doivent être situés à une certaine distance l'un de l'autre. Combinées dans un système d'observation binoculaire, ces photographies donnent une image stéréoscopique (« modèle optique » du terrain) ; la position de chacun des points de cette image peut être déterminée, par rapport à trois axes de coordonnées rectangulaires, avec l'aide d'un index mobile que l'on peut « poser » en n'importe quel point du « modèle ».

En photogrammétrie aérienne, il suffit de connaître les coordonnées et altitudes de trois points de repère, reconnaissables sur l'image stéréoscopique, pour pouvoir restituer tous les autres points remplissant cette dernière condition.

Les choses se présentent dès lors de la même façon qu'en photogrammétrie terrestre, sauf que l'on ne connaît d'avance ni la position des points d'où les vues ont été prises, ni l'orientation qu'avaient les plaques

[1] Voir *Bulletin technique* du 5 septembre 1931, page 225

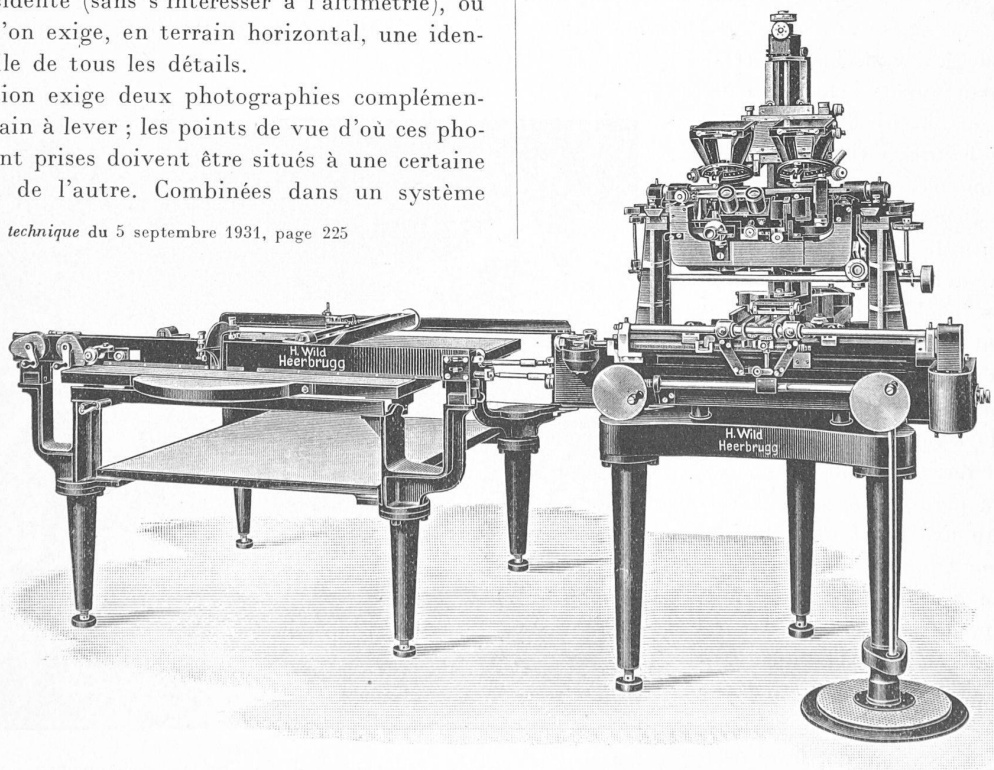

Fig. 4. — Stéréoautographe H. Wild.